



Communiqué

Journée mondiale de l'Habitat

Nîmes Métropole, un acteur majeur pour la rénovation, l'amélioration et l'adaptation de l'habitat sur le territoire

Lundi 6 octobre 2025 – Nîmes Métropole. À l'occasion de la Journée mondiale de l'Habitat, Nîmes Métropole réaffirme son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de l'accompagnement des 260 000 habitants de l'Agglo dans leurs projets liés au logement. Aux côtés de ses partenaires, Nîmes Métropole a inauguré le 17 avril dernier, la Maison de l'Habitat France Rénov', installée au sein même de l'hôtel communautaire.

Pensée comme un véritable guichet unique, cette Maison de l'Habitat offre aux usagers un point d'accueil et d'information centralisé. Elle permet de répondre à toutes les questions liées à la rénovation, l'amélioration et l'adaptation de l'habitat ainsi que de nombreux conseils juridiques et financiers.

La Maison de l'Habitat France Rénov' de Nîmes Métropole (1 rue du colisée à Nîmes) :

- Accueil physique : du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf mardi et vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous).
- Permanence téléphonique : 04 66 02 54 14, aux mêmes horaires (sauf mardi après-midi).
- Contact mail : maison.habitat@nimes-metropole.fr

Une compétence centrale pour l'Agglo, la politique de l'habitat. Nîmes Métropole exerce la compétence « politique du logement d'intérêt communautaire », au travers d'une double mission :

- Accompagner les citoyens dans l'ensemble de leur parcours résidentiel.
- Répondre aux besoins en matière de logement, notamment social,

Le dernier exemple concret où les travaux viennent de s'achever : la rénovation de la copropriété *Le Beaucaire*

L'action de Nîmes Métropole s'illustre notamment à travers la rénovation de la copropriété « Le Beaucaire » (13 bâtiments, 185 logements). Cet important chantier, qui a mobilisé plus de 3 millions d'euros, a bénéficié d'un important soutien financier :

- 1 650 726 € de subventions ANAH versées par Nîmes Métropole,
- 142 500 € de primes individuelles pour les propriétaires occupants modestes ou très modestes,

Les travaux ont permis un embellissement global de la résidence ainsi qu'une amélioration notable de la sécurité et du confort : désenfumage, électricité, étanchéité des toitures, remplacement des menuiseries.

Au-delà de ces améliorations, la copropriété a réalisé un bond énergétique : son indice est passé de C à B, avec un gain de 54 % en performance énergétique.

« *Un levier essentiel pour accompagner nos habitants. À travers la Maison de l'Habitat France Rénov' de Nîmes Métropole et notre politique communautaire liée à l'habitat, l'Agglo est un acteur majeur dans l'accompagnement des habitants vers des logements plus confortables, plus économies et plus durables* », indiquent Franck Proust, président de Nîmes Métropole et Géraldine Rey-Deschamps, vice-présidente déléguée à l'habitat et au renouvellement urbain.

A savoir (par copropriétaire pour les logements éligibles au dispositif MPR Copro), depuis juillet 2024, une aide complémentaire a été votée par Nîmes Métropole, à hauteur de 600 € par lot.

Contact presse :

Tom Roussel
Directeur adjoint de la communication
06 63 63 11 39
tom.roussel@nimes-metropole.fr